

## La dimension « insertion » dans le Défilé

Inscrit dans le cadre de la Politique de la Ville, le Défilé de la Biennale de la Danse est à l'origine de la création de la Mission Insertion Culture d'ALLIES MDEF de Lyon qui œuvre depuis 1998 à l'interpénétration des champs de l'insertion, de la culture et des arts sur le territoire de la future métropole lyonnaise. Grand projet artistique mais aussi humain et solidaire, le Défilé constitue un formidable terrain d'expérimentations permettant au plus grand nombre dont des personnes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, de prendre une part active et visible à cet événement.

D'un projet à l'autre, des hommes et des femmes se rencontrent, découvrent, participent, se forment à la pratique de la danse, de la musique ou du chant, réalisent des costumes, des marionnettes, des chars... Et ce, grâce aux partenariats mis en place entre des organismes de formation, associations d'insertion et de prévention, missions locales, institutions et équipes artistiques engagées dans le Défilé. Ainsi, on a vu s'associer autour de cette dynamique des chorégraphes, costumiers, slameurs, décorateurs, musiciens, chanteurs...

Pour cette dixième édition, tous les groupes Rhône-Alpin ont souhaité mettre en œuvre un volet insertion mais ils ont été confrontés à des obstacles croissants de financement. On note également la difficulté pour de nouveaux porteurs de projet à construire des volets insertion par manque d'anticipation partenariale ou financière.

Malgré ce contexte, l'édition 2014 connaît un développement tant qualitatif (professionnalisation, meilleures connaissances et compréhension mutuelles) que quantitatif des actions « insertion culture » (1 en 1998, 12 en 2012 et 23 en 2014), qui au fil des ans se sont précisées dans leur définition. Ce sont essentiellement les projets à visée « sociale » qui se sont développés.

### **Publics mobilisés :**

Ces actions insertion-culture se distinguent d'une action traditionnelle « Politique de la Ville » par la cible « public » :

- . Participants des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi,
- . Demandeurs d'Emploi Longue Durée (inscrits depuis plus de 12 mois au Pôle Emploi),
- . Jeunes de 16 à 26 ans inscrits dans les Missions locales,
- . Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active,
- . Travailleurs Handicapés reconnus par la Maison du Handicap,
- . Personnes en situation d'exclusion issues d'un territoire inscrit dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- . Personnes en situation d'exclusion, non inscrites dans un dispositif.

### **Contenus :**

Elles se distinguent également par la **définition de l'action** qui doit :

- . Avoir pour objectif de remobiliser la personne sur une dynamique qui lui permette de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle,
- . Préciser le lien obligatoire avec un référent de la personne (en amont de l'action parfois, toujours pendant et si possible après l'action),
- . Comporter obligatoirement un accompagnement socioprofessionnel prenant appui sur les actions culture (travail sur les freins périphériques à l'insertion socioprofessionnelle : mobilité, confiance en soi, capacité d'expression, etc.),
- . Être évaluée sur la base de ce qu'elle produit sur chaque personne (évaluation individuelle) en tant qu'étape d'insertion.

### **Un impact positif :**

Des évaluations en 1998, 2000, 2006, 2008, 2010 et 2012 ont démontré **l'impact positif de cette dynamique sur les personnes bénéficiaires engagées dans des parcours d'insertion**. Les apports identifiés de l'action sont notamment la sortie de l'isolement, une

reprise de confiance en soi et l'acquisition d'une meilleure estime de soi, une dynamisation du parcours vers l'emploi qui se manifeste en particulier par un renforcement de la relation avec le référent de parcours et une plus grande acceptation des étapes préparatoires à l'emploi. On note aussi une amélioration de la mobilité géographique et psychologique.

## EVALUATION QUANTITATIVE

**Pour l'édition 2014 du Défilé, était prévue la mobilisation de 10 territoires, ce qui représentait 23 actions mobilisant plus de 160 personnes.**

**Selon les données communiquées par les opérateurs du Défilé et partenaires insertion, 176 personnes ont été mobilisées sur 23 actions**

➤ **12 actions d'insertion sociale pour plus de 110 personnes étaient prévues. 13 ont été réalisées. 115 personnes ont été répertoriées comme relevant de l'insertion**

Du fait du principe de libre adhésion, il est difficile de connaître l'impact exact de la mobilisation effectuée, les personnes n'avertissant pas toujours leur référent de leur participation et ne spécifiant pas sur les fiches d'inscription la structure les ayant informés.

Le retour à l'emploi n'est pas l'objectif premier, on parle ici plutôt de remobilisation, par la participation au projet artistique, pour (re)trouver des repères, une vie de groupe, « desserrer des freins ».

### Bron

- Mise en place d'un chantier éducatif du 8 au 14/9 – Intervention sur la décoration du char et participation au Défilé  
Opérateur insertion : ADSEA  
Public : 6 jeunes de 15/17 ans repérés par les éducateurs de prévention
- Chantier jeunes VVV. Participation aux ateliers costumes et construction du char  
Opérateurs insertion : ADSEA & Ville de Bron  
Public : 7 jeunes résidents CUCS

### Feyzin

- Atelier autour du corps et du bien-être  
Opérateur insertion : Maison de l'Emploi et Centre Social  
Public : 9 personnes
- Atelier d'écriture SLAM animé par Mehdi Benachour alias Mehdi Kruger  
Opérateur insertion : Maison de l'Emploi – atelier d'alphabétisation IFRA  
Public : 8 personnes en apprentissage du français
- Chantier jeunes de 5 jours autour de la construction du char avec le plasticien Vincent Guillermin Découverte des métiers du métal et du bois  
Opérateurs : ADSEA et Mission locale RSE  
Public : 6 jeunes de 16 à 21 ans

### Lyon

- 5 participants aux ateliers marionnettes, chant et musique ont spécifié avoir été orientés par l'IFRA, MIRLY SOLIDARITE et la Mission locale de Lyon.  
Opérateurs insertion ayant fait le travail de mobilisation : IFRA, MIRLY SOLIDARITE, Solid'arte, les ateliers du présent, Mission locale de Lyon

### **Rillieux-la-Pape, Fontaines-sur-Saône, Sathonay Village**

- En amont de l'action, afin de mobiliser sur le projet Défilé, mise en place à Rillieux de deux « cuisine et danse » animés par le chorégraphe du Défilé en direction de jeunes et d'adultes  
Opérateurs insertion : O'Totem, AFPA, éducateurs de prévention, PIF  
Public : Une trentaine de personnes
- Participation aux ateliers costumes, musique et danse  
Opérateur insertion : MJC O'Totem  
Public : 56 personnes mobilisées sur un objectif de 20.  
Une jeune formée en costumerie a pu, par le biais de la MIC, signer un CAE après cette expérience auprès de la Cie Mademoiselle paillette  
Partenaires : MDR (4), IFRA (2), CIDFF (3), REED (1), éducateurs de prévention (7), REN (1), AFPA Rillieux (15), ALFA3A (8), BIJ (14), AFPA Roanne (1)
- Mise en place à Fontaines sur Saône à l'Espace Jeunesse Famille jouxtant la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône de l'atelier char. Malgré la proximité, il n'y a eu aucune orientation par MLPNVS

### **Saint Priest – Corbas – Décines**

- Participation en libre adhésion aux ateliers  
Opérateur insertion : MLRSE, MDE Décines  
Public : jeunes accompagnés par la MLRSE et la MDE

### **Vénissieux**

- Stage « prise de parole »  
Opérateur insertion : ALPES  
Public : 12 personnes en cours d'alphabétisation

### **Vaulx-en-Velin & Ste Foy-lès-Lyon**

- Chantier éducatif : participation aux ateliers décors et à la logistique  
Opérateur insertion : SLEA, Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence  
Public : 6 jeunes résidents CUCS de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs de la SLEA
- Participation en libre adhésion aux ateliers  
Opérateur insertion : Ecole de la seconde chance et Missions locales (Vaulx et Sud Ouest Lyonnais)  
Public : 16/25 ans

### **➤ 7 actions d'insertion professionnelle pour plus de 30 personnes étaient prévues et ont été réalisées. 29 personnes ont été concernées.**

Dans ce cas l'action est en lien direct avec le projet professionnel ou le domaine de compétence des participants. Il s'agit aussi de mises en situation de travail.

### **Bron**

- 3 CAE : deux aide costumiers et un factotum  
Opérateur insertion : PLIE et ville  
Public : 3 brondillants

### **Drôme - Ardèche**

- Coupe et confection de costumes  
Opérateur insertion : ACI « point par point » de l'association d'insertion « valence services »

Public : 5 salariés de l'ACI

### **Feyzin**

- 2 CAE de 6 mois : une aide costumière et un renfort pour le plasticien et l'équipe manifestation de la ville  
Opérateur insertion : Maison de l'emploi, Ville  
Public : deux adultes en suivi à la MDE
- 1 CDD temps partiel – renfort logistique et lien avec les participants  
Opérateur : Ville

### **Tarare et agglomération**

- Deux CAE pour assister en coordination du projet et actions de communication  
Opérateur : Ville

### **Vénissieux**

- réalisation de costumes  
Opérateur insertion : ACI Zig-Zag – Régie de quartier Eurequa  
Publics : 15 salariés en CAE

### **Villeurbanne**

- Un service civique pour assister la coordinatrice du projet villeurbannais

#### **- 3 Actions d'Orientation et de Formation professionnelle : 32 personnes**

La participation aux différents ateliers artistiques du Défilé prend place dans un parcours de formation plus large, destiné à élaborer ou à confirmer un projet professionnel.

### **Lyon : 14**

- Action de formation Région « compétences premières » intitulée « Dep'art vers l'emploi » : participation aux ateliers de manipulation de marionnettes  
Opérateur insertion : Tremplin Anepa  
Public : 14 stagiaires

### **Rillieux-La-pape : 18**

- Conception des structures roulantes et participation aux ateliers musique  
Opérateur insertion : AFPA Rillieux-la-Pape  
Publics : 15 Stagiaires bureau d'étude, soudeurs et tuyauteurs
- Patronage des costumes  
Opérateur insertion : AFPA de Roanne  
Publics : 3 stagiaires en formation « vêtement sur mesure »
- Deux stages d'aide-costumier étaient prévus et non pas été mis en place, les personnes ne s'étant pas présentées.  
Opérateur insertion : MJC O'Totem  
Public : une habitante de Rillieux et une lyonnaise accompagnée par le tremplin anepa

## **EVALUATION QUALITATIVE**

23 opérateurs et partenaires MIC du défilé ont assisté le 23 septembre 2014 au Grand Lyon à une réunion « bilan qualitatif » animée par la MIC.

Lors de cette réunion, Mme Albet a rappelé que la MIC a la particularité de ne pas gérer en direct de ligne financière. Cette particularité n'est pas toujours bien comprise par les opérateurs du Défilé, et tout particulièrement par les nouveaux opérateurs.

Ainsi, le territoire de Tarare a sollicité la MIC qui est venue rencontrer les partenaires du projet le 3/10/13 et n'a malheureusement pas pu répondre à la demande d'aide financière. Suite à cette réunion et à la déception des opérateurs de Tarare, la MIC a eu beaucoup de mal à avoir des informations sur le projet.

➤ **Mobiliser les plus en difficultés : une difficulté commune à tous les territoires**

La mobilisation des personnes les plus en difficultés socioprofessionnelles est une problématique commune à tous les territoires. Cette difficulté n'est pas propre au Défilé.

Les habitants CUCS et les moins de 25 ans apparaissent comme les plus difficiles à mobiliser. Les réactions comme « c'est bien mais pas pour moi » ou des retours de missions locales sur les représentations de l'événement par des moins de 26 ans avec des phrases comme « le Défilé c'est un truc pour les vieux » devront nous amener à réfléchir sur une communication plus adaptée pour ces personnes.

➤ **Les outils de communication doivent être adaptés aux personnes :**

- flyers avec une information simple, claire et qui ne varie pas. En effet, les changements de planning, de lieux de déroulement des ateliers ont découragé des personnes.
- La fracture numérique étant encore d'actualité, la communication par internet (mail, blog, facebook) ne semble pas forcément adaptée aux plus en difficultés. Elle ne saurait suppléer une communication papier.
- L'utilisation de SMS semble plus pertinente pour mobiliser, rappeler les dates, horaires et lieux des ateliers, les personnes étant généralement dotées de téléphones portables.

➤ **Les problématiques liées à la faible mobilité des personnes et aux contraintes horaires inhérentes à la vie familiale doivent être prises en compte.**

On note des problématiques de temporalité : Répétitions le soir et le week-end alors que le travail en insertion s'effectue sur des horaires classiques de bureau. La mise en place d'ateliers spécifiques en journée, qui pourraient être ouverts à l'insertion mais aussi à des retraités par exemple (afin de ne pas tomber dans le piège de « ghettos insertion »), est sans doute une idée à retenir.

Les ateliers doivent aussi avoir lieu à proximité d'arrêts TCL afin d'être facilement accessibles pour des personnes n'ayant que très rarement des moyens de transport motorisés.

➤ **Mobiliser les « publics relais » soit les structures d'insertion**

Afin que les acteurs insertion des territoires impactés par des projets Défilé puissent mobiliser les personnes qu'elles accompagnent, il semble nécessaire :

- De contacter la MIC très en amont
- De faire des présentations (équipe Défilé, équipe Biennale et MIC) en comité des opérateurs. Cela a été fait dès le mois de décembre 2013 sur le territoire de Rillieux-la-Pape ce qui a permis d'assurer une égalité de traitement pour tous les partenaires qui ont tous eu la même information et ont pu très tôt comprendre ce qu'est le Défilé, ses enjeux et ainsi créer une émulation territoriale par le bouche à oreille en s'appuyant notamment sur le KIT Défilé (soit des ateliers en amont du Défilé).

**Des projets dont les enjeux, objectifs correspondent au cœur de métier de l'insertion.** Ce n'est pas le projet Défilé en tant que tel qui doit être mis en exergue pour mobiliser les professionnels et les personnes en insertion mais l'intérêt de la participation de ces derniers au projet Défilé dans le cadre de la dynamisation de leur parcours vers l'emploi et notamment les impacts en termes de freins périphériques (isolement, manque d'estime de soi, de confiance en soi, de mobilité géographique...) et d'habiletés sociales par la participation à un collectif de travail.

**Pour que la mobilisation des personnes par le référent fonctionne, il est conseillé que le référent participe au projet et accompagne physiquement les personnes.** Ce n'est malheureusement que rarement possible du fait des problématiques temporaires. Les référent accompagnateurs sont ceux qui se sont investis sur leur temps personnel, convaincus de l'intérêt du défilé pour les personnes qu'elles accompagnent.

**Le partenariat du groupe lyonnais avec Turin et la mise en place d'un week-end à Turin a été un bon argument pour mobiliser les personnes.**

- **Une équipe artistique qui s'engage à travailler avec les plus en difficultés, dotée d'empathie et d'expériences en direction des plus éloignés.** En effet, si l'excellence artistique est nécessaire pour favoriser l'estime de soi par la participation à une belle et exigeante aventure artistique, les qualités d'empathie des artistes sont également fondamentales. L'artiste ne doit pas se muer en travailleur social (il n'en a pas les compétences) mais apporter un savoir-faire artistique et être en capacité de créer un climat de confiance, être à l'écoute des difficultés et pouvoir en cas de besoin pouvoir rapidement dialoguer avec le référent de la personne. L'expérience préalable auprès de personnes en difficultés semble un gage de réussite.
- **Des coordonnateurs territoriaux embauchés suffisamment tôt pour pouvoir mobiliser.** Ainsi sur un territoire, le coordinateur n'est arrivé que tardivement. L'administrateur de la compagnie a tenté de mobiliser les partenaires sans succès.

**Expérimentations 2014 : il est nécessaire « d'aller vers » et d'accompagner physiquement les plus en difficultés pour qu'ils adhèrent aux propositions culturelles et artistiques.**

Pour faire face à cette problématique de mobilisation, des territoires ont tenté d'innover cette année. Voici des expérimentations qui ont permis d'améliorer la mobilisation des personnes.

- **Groupe Rillieux-Fontaines/Saône, Sathonay Village :** L'équipe de coordination a multiplié les démarches « d'aller vers » ce qui a permis de toucher plus de jeunes que la précédente édition et de renouveler les participants à 50%.
  - **La MJC O'Totem a la particularité d'avoir une action « insertion culture » animée à l'année** par la coordinatrice et costumière du Défilé, ce qui permet de nouer des partenariats pérennes avec les partenaires insertion du territoire.
  - **Un KIT Défilé** a été mis en place permettant à l'équipe artistique d'aller à la rencontre des partenaires du territoire en proposant des ateliers d'initiation (facturés par la MJC O'Totem) : fresque, danse, percussions...
  - **Cuisine et danse :** La MJC O'Totem mène à l'année une action « cuisine du monde » afin de valoriser les savoir-faire d'habitants du quartier. La personnalité du chorégraphe, Merlin Nyakam, et son envie de transmettre la cuisine Camerounaise, ont permis de mobiliser des personnes en grandes difficultés par l'attractivité d'un

cours de cuisine. Elles ont ainsi pu, par ce détour culinaire et une ambiance festive, détendue mise en place par le chorégraphe, s'initier à la danse et être mobilisées sur le projet Défilé.

- **Toucher les enfants pour toucher les adultes : Parentalité** : En partenariat avec les centres sociaux du territoire, O'Totem a également mis en œuvre un projet « mère-enfants » qui a touché 35 personnes.

➤ **Groupe Feyzin : Les clés de la réussite d'actions insertion-Culture :**

- **Un encadrement important sur les actions. Importance du binôme : un travailleur social et un membre de l'équipe artistique**
- **Une équipe MDEF convaincue de l'intérêt des actions « culture-insertion »**

- Pour sa 2<sup>ème</sup> participation au projet Défilé, le groupe projet s'est interrogé sur la problématique de la non participation des personnes les plus en difficultés. Comment les mobiliser, les amener vers en sachant que ces personnes ne fréquentent pas les MJC ou centres sociaux.
- **Atelier « bien dans son corps »** : cet atelier de sophrologie avait pour objectif principal le « lien social ». Il s'agissait que les personnes soient plus à l'aise et s'insèrent plus facilement dans le groupe. La dernière séance a consisté en une répétition de danse ce qui a bien fonctionné, plusieurs personnes s'étant engagé dans le projet Défilé en allant jusqu'au bout du projet.
- **Ateliers Slam**. C'est probablement la qualité relationnelle que le slameur Mehdi Kruger a su mettre en place lors des ateliers slam délivrés aux participants aux cours de français de la MDEF qui a permis aux participants d'adhérer au projet soit de parvenir en collectif à parler de leur projet de vie, de leur insertion professionnelle... Les personnes ont accepté que leurs textes soient affichés à la MDEF ce qui atteste de leur adhésion au projet.
- **Chantier jeunes** : Mené par les éducateurs de prévention, ce chantier « déco - char » a été une réussite grâce aux qualités relationnelles du décorateur de la compagnie qui était déjà intervenu auprès de personnes en difficultés au sein d'ESAT par exemple. Les jeunes, trois hommes et trois femmes, ont adhéré au projet et au collectif de travail. Ils se sont initiés notamment à la soudure.

➤ **Groupe Vaulx-en-Velin et Ste Foy les Lyon**

Les clés de la réussite pour mobiliser les plus éloignés :

- **Partager avant la co-production de projets, le diagnostic, les enjeux, objectifs ainsi que les atouts et contraintes de chacun des acteurs**
- **Démarche d'aller vers**
- **Action découverte des métiers de la culture initié et coordonné par le Centre social Peyri**

Public cible : danseurs de hiphop fréquentant le CS

Partenariats : service jeunesse, médiactif (coordinateur du Défilé Vaulx) artiste Winship Boyd (chorégraphe du groupe Défilé Vaulx), Mission locale, Uni cités, MIC...

L'action n'avait pas pour objectif majeur de mobiliser ces jeunes danseurs sur l'action Défilé mais il s'agissait d'un objectif secondaire, le projet Défilé ayant été présenté.

Malgré également la mise en place de stages de danse afin d'ouvrir les jeunes à d'autres univers chorégraphiques, aucun jeune n'a participé au défilé (2 inscriptions suivies de 2 abandons).

D'autres territoires ont expérimentés des actions « d'aller vers » des écoles de danse ou groupes de danseurs mais toutes ces expérimentations n'ont pas réussi à mobiliser ces personnes.

- **Ateliers parents-enfants** : Ces ateliers ont permis de mobiliser parents et enfants sur les accessoires à réaliser pour le Défilé. **Ces actions en « parentalité » sont une réussite sur différents territoires.**
- **Chantier jeunes SLEA** : L'impact de ce chantier a été très bénéfique pour 6 jeunes accompagnés par les éducateurs de prévention et cumulant les problématiques sociales, professionnelles, familiales.... Ils ont pu progresser en termes de socialisation, de respect de l'autre, d'estime de soi... 5 jeunes sont du reste allés jusqu'au jour J du Défilé en assumant bénévolement des postes de porteur d'eau et de logisticiens ce qui atteste d'une bonne adhésion au projet. **L'intégration du projet Défilé à des chantiers jeunes est une idée à essayer.** L'avantage des éducateurs de prévention est qu'ils ont des horaires plus « larges » que les professionnels de l'accompagnement vers l'emploi (travail le soir et le week-end). Les éducateurs de prévention ont de plus l'avantage d'avoir des véhicules de transport collectif.
- **Groupe Bron : les réussites :**
  - **Chantiers jeunes : un chantier éducatif ADSEA (décoration du char) et un chantier VVV (Ville Vie Vacances).**
- **Groupe Lyon**
  - **Importance de la présence du chorégraphe dans les temps de mobilisation des publics.** La mobilisation par les seuls coordinateurs locaux ne peut suffire car il manquera la « magie » de l'artiste. Il est nécessaire d'avoir une équipe artistique ayant développé une « capacité à convaincre » et ayant envie de travailler avec les personnes les plus en difficultés de nos territoires.
  - **Mobilisation par les travailleurs sociaux.** L'accompagnement par le référent socioprofessionnel est obligatoire pour réussir la mobilisation des personnes. Il s'agit donc d'avoir du temps pour la mobilisation, l'accompagnement sur site. Le manque de moyens donnés à l'insertion pour assumer ce travail constitue un frein important. Cinq structures d'insertion lyonnaises ont orienté sur le projet Défilé mais les personnes venant en libre adhésion, sans accompagnement, beaucoup n'ont pas poursuivi l'aventure.
  - **Il est important de bien expliciter le projet afin que les personnes ne se sentent pas leurrées.** Ainsi, des personnes en quête de « danse » ont été déçues par l'absence de danse « pure » et la manipulation de marionnettes.
  - **Intérêt des actions intergénérationnelles** et des actions parents/enfants.

## 4/ Problématiques de financement des actions

### La limite des stratégies « intégrées »

- Le temps de travail de l'insertion, public relais très pertinent pour toucher les plus en difficultés (mobiliser, relancer, accompagner, évaluer) sur le projet Défilé n'est pas financé. La logique d'intégration au droit commun de l'accompagnement vers socioprofessionnel (PLIE, mission locale, RSA) trouve ici sa limite. Et ce d'autant que le secteur de l'insertion n'a jamais été dans une telle incertitude financière. Le risque est grand que l'insertion ne se recentre sur ses priorités (l'accès à l'emploi et à la formation) et abandonne l'axe culture (malgré la conviction que cet axe de mobilisation original et attractif a un véritable impact sur les parcours).
- L'intégration au droit commun de la formation a des avantages. Ainsi, l'intégration à une action de formation permet de s'assurer de la fiabilité des participants, ceux-ci ayant un statut (stagiaire de la formation professionnelle rémunéré) et s'étant engagés sur la formation en connaissant le projet de participation au Défilé.

L'AFPA, antennes de Rillieux la Pape et de Roanne ont participé au projet. Cela a bien marché grâce à la mobilisation de l'animatrice socio-éducative de l'AFPA Rillieux qui a su mobiliser sa direction Régionale et s'est personnellement investie en participant avec les personnes aux ateliers jusqu'au jour du Défilé. Le succès est aussi lié au cadre donné par la formation tant au niveau des statuts des personnes (stagiaires de la formation professionnelle rémunérée) que par le sens donné à leur intervention dans le cadre de leur formation : en bureau d'études pour ceux qui ont réfléchi à la conception des fétiches et en couture-patronage pour les stagiaires ayant travaillé sur les patrons des costumes.

- L'intégration à des formations a aussi ses limites. En effet, les « compétences premières » par exemple (formation Région : savoirs de base, projet professionnel et stages en entreprise) font depuis quelques années l'objet d'un marché public. Or, pour intégrer un axe « culture » à ces formations, il est nécessaire d'anticiper le surcoût de l'artistique. Ce n'est pas toujours possible, les marchés étant attribués pour plusieurs années. Ainsi le TREMPAIN ANEPA, organisme de formation qui prône le « détour créatif » depuis plus de 20 ans et participe chaque année au Défilé avec des stagiaires « compétences premières », s'interroge sur sa capacité à continuer à être partenaire du Défilé, devant assumer le surcoût artistique pour la mise en place d'ateliers en journée pour ses stagiaires et devant également déborder des cadres horaires habituels de la formation.
- L'intégration du projet Défilé à des Ateliers Chantiers d'insertion s'effectue depuis plusieurs années, l'ACI ZIGZAG (Lyon 8) participant depuis plusieurs éditions à la réalisation des costumes d'un groupe du Défilé. Il est à noter qu'un ACI appartient au secteur de l'insertion par l'activité économique et s'adresse à des personnes ayant besoin de se reconnecter à une vie professionnelle. L'objectif des salariés embauchés en contrat aidé n'est pas de devenir couturier mais de reprendre un rythme et d'améliorer ses habiletés sociales. Le coût du sur encadrement des salariés en insertion et leur moindre productivité par rapport à des salariés de droit commun, implique que le coût de la prestation n'est pas moins élevé que dans une entreprise de droit commun. Cette année, un ACI de Valence a également travaillé sur des costumes. Ce nouveau partenaire du Défilé a apprécié ce partenariat. La difficulté pour les ACI est que les personnes ne sont salariées généralement que 6 mois et donc qu'elles ne peuvent suivre l'intégralité du projet. Difficile donc de les sensibiliser au projet global et de les inciter à venir découvrir leur travail le jour du Défilé ou de saisir l'opportunité de places gratuites pour des spectacles de la biennale de la danse dans le cadre du projet « entrez dans la danse ».
- Des difficultés de temporalité : Les groupes ont su tardivement qu'ils étaient sélectionnés et les programmations CUCS étaient terminées. La réponse à l'appel à projet CUCS Etat pour financer un chantier jeune mené par les éducateurs de prévention est arrivée bien trop tardivement (fin juillet).
- Des montages financiers de plus en plus complexes du fait des co-financements

### **Les lignes financières mobilisables :**

- La nouvelle géographie prioritaire qui va être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015 limite le nombre de territoires en contrat de Ville. Les appels à projet pour ces financements sont en général lancés en octobre.
- Les financements directs par les Villes : ces financements (création de postes en CDD principalement) sont très variables d'une ville à une autre.

- Le dispositif *Ville, Vie, Vacances* contribue aux politiques d'insertion sociale des jeunes, de prévention des exclusions et de la délinquance, et de cohésion sociale. Le programme « Ville, Vie, Vacances » vise précisément depuis des années à promouvoir l'accès à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et une prise en charge éducative des jeunes sans activité et /ou en difficultés pendant les vacances scolaires. Ces projets ne peuvent être une simple consommation de loisirs. Ce dispositif doit contribuer à l'insertion sociale de ces jeunes et à la prévention de l'exclusion mais également à la prévention de la délinquance et l'éducation à la citoyenneté.

L'appel à projet s'adresse :

- aux associations (loi 1901) pour les 3 périodes d'appel à projets VVV,
- aux communes pour les vacances d'été.

Le dispositif s'adresse exclusivement aux jeunes, filles et garçons, âgés de 11 à 18 ans habitant les quartiers « politique de la ville ». Les projets ne respectant pas la tranche d'âge visée ne seront pas étudiés.

Seront retenus en priorité les projets visant :

- les jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun, par exemple qui ne s'inscrivent pas aux séjours habituels proposés par les services municipaux,
- à renforcer la mixité des activités en visant l'objectif d'au moins 15% de jeunes filles.
- les mineurs et les jeunes majeurs placés sous main de justice sont également éligibles au dispositif.

Pour déposer une demande de subvention, les porteurs doivent nécessairement utiliser le portail extranet de l'Acse qui permet la saisie en ligne des demandes :

<http://extranet.lacse.fr>.

- Les « initiatives locales » des Contrats Territoriaux Emploi Formation :

L'objectif fixé pour ce dispositif est de favoriser le lien entre les personnes et l'emploi. Ces projets répondent à des besoins locaux clairement identifiés, en apportant des réponses diversifiées aux problèmes posés par la difficile insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi. Ce cadre d'action sollicite donc l'initiative et la créativité des acteurs locaux en matière d'emploi, en menant des actions adaptées aux spécificités locales.

Les projets proposés par des opérateurs doivent permettre de répondre aux cinq finalités du volet « Accompagnement des parcours » du S.P.R.F. :

- Information / Orientation
- Diagnostic des compétences et appui à la V.A.E.
- Découverte professionnelle
- Insertion / Accès à l'emploi
- Stabilisation dans l'emploi

Ce dispositif ne permet pas de soutenir des projets liés à la levée des freins périphériques.

Le co-financement régional sera limité à 80% la première année de fonctionnement d'un projet, et à 65% les années suivantes.

- le budget prévisionnel du projet devra faire apparaître en complément de l'intervention régionale au moins un cofinancement autre que les fonds propre du porteur ;
- seules des dépenses de fonctionnement de l'action pourront être prises en compte ;
- les actions financées n'ouvriront pas droit à l'octroi du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

- le FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance) : Essentiellement destiné aux collectivités territoriales et aux associations, ce fonds de l'ACSE (54.6M€ en 2014) finance des actions de prévention de la délinquance se déroulant en priorité sur des territoires classés en Zone de Sécurité Prioritaire et politique de la Ville. Chaque année, une circulaire fixe les orientations pour l'emploi de ces crédits. 3 orientations étaient fixées pour 2014 : prévention des violences, de la délinquance des jeunes et tranquillité publique.

Peuvent notamment être financés dans ce cadre :

- Chantier éducatif (testé en 2014 par le territoire de Feyzin)
- Actions de promotion de la citoyenneté
- Actions en direction des décrocheurs scolaires

Des cofinancements nécessaires : 50% de cofinancements doivent être recherchés systématiquement. Dans tous les cas, le FIPD ne peut dépasser 80% du coût du projet.

**Les acteurs ont exprimé leur usure, fragilité et tentation de ne plus se mobiliser sur ce type d'événements.**

**Tous les acteurs considèrent que pour la Défilé aie une véritable dimension insertion, la conviction ne peut suffire. Il est nécessaire que l'insertion ait des moyens d'action dédiés** pour mobiliser, accompagner, suivre et évaluer l'impact de l'action sur les parcours individuels.

**La nouvelle métropole lyonnaise qui verra le jour au 1/1/2015 aura les compétences « insertion » mais aussi « culture ».**

**Ne peut-on prévoir une ligne financière dans le cahier des charges du Défilé dédiée à l'insertion et qui serait coordonnée par la MIC?**

## 5/ Contrats aidés : logique insertion ou logique de production ?

**La première difficulté observée concerne les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi sur des postes d'aide costumier (hors ACI).** Pour recruter en CAE, il est nécessaire que le candidat à l'emploi soit agréé par le POLE EMPLOI. Plusieurs groupes s'interrogent sur la logique de production nécessaire pour parvenir à créer dans les temps costumes et accessoires. Les groupes se sont étoffés, trois groupes dépassant cette année 500 personnes, dépassant ainsi le seuil fixé par la Biennale. Sans augmentation en parallèle des moyens, on arrive parfois à une véritable « exploitation » des personnes en contrat aidé, les heures de travail du contrat n'étant pas suffisantes pour mener à bien le projet.

**Difficile aussi de considérer que la création de poste de coordinateurs du Défilé en emploi aidé relève de l'insertion.** En effet, aux vues des qualifications des personnes recrutées et de leur niveau de responsabilités et d'autonomie (quid de l'encadrement), il semble s'agir davantage d'une baisse du coût du travail que d'un véritable contrat d'insertion.

**Il est à rappeler que dans tout contrat aidé, il existe une période d'essai.** Il faut donc que les encadrants techniques se rapprochent rapidement du conseiller emploi de la personne dès le moindre doute quant à la fiabilité, à la motivation de la personne afin d'éviter de garder des personnes en contrat aidé qui ne correspondent pas aux pré-requis du poste. Ce contact peut également permettre au référent de la personne de régler des problématiques périphériques (type tickets de bus, garde d'enfants...) afin d'éviter les ruptures de contrat.

En effet, les ruptures de contrat en CAE posent problème car, le timing étant serré, un groupe a dû remplacer ces CAE par des CDD Ville ce qui a entraîné une explosion du budget « costumes ».

**Pour les participants à la réunion, c'est le sur-encadrement nécessaire qui fait que l'on reste dans une logique d'insertion.**

Pour éviter toute dérive, des seuils en termes de production (nombre de costumes par CAE par exemple) devraient être mis en place.

## 6/ Le partage d'expériences

Les participants à la réunion ont tous exprimé leur intérêt pour ce type de rencontre car ils n'ont pas d'autre occasion d'effectuer des partages d'expériences. Cela permettrait peut-être de lutter contre le sentiment d'essoufflement qui semble gagner les groupes ayant effectué plusieurs Défilés.

Ils ont demandé à la MIC d'organiser trois temps de rencontre :

- Dès que les coordonnateurs Défilé des territoires sont nommés
- Milieu d'année
- Bilan d'action

### **Pour en savoir plus sur les volets insertion :**

Myriam Albet, chargée de mission Insertion-Culture  
ALLIES - Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon  
04 78 60 20 82  
[myriam.albet@mdef-lyon.fr](mailto:myriam.albet@mdef-lyon.fr)

Xavier Phélut et Stéphanie Claudin, chefs de projet du Défilé  
Biennale de la Danse  
04 27 46 65 60  
[defile@labiennaledelyon.com](mailto:defile@labiennaledelyon.com)

Glossaire :

ADSEA – Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence  
ACI : Atelier Chantier d'Insertion  
CAE : Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi  
CDD : Contrat à Durée Déterminée  
CUI : Contrat Unique d'Insertion  
DELD : demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an inscription au POLE EMPLOI)  
MLRSE : mission locale Rhône Sud Est  
PLIE : Plan Local d'Insertion par l'Emploi  
SLEA : Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence  
VVV : Ville Vie Vacances